

Rapport de jury - Concours externe de recrutement de préparateur-trice en chimie et sciences physiques.

Le jury tient, tout particulièrement, à remercier le service des examens et concours de l'académie de Nantes qui a tout mis en œuvre pour assurer, d'une part, la sécurité administrative du concours, et d'autre part, l'éthique du concours.

Il faut également souligner que l'accueil réservé par l'établissement support a permis le bon déroulement de l'épreuve d'admission. L'organisation mise en place a favorisé l'évaluation des compétences des candidats par la mise à disposition de bonnes conditions matérielles, lors des activités expérimentales et des entretiens professionnels.

Le jury regrette néanmoins que deux candidats inscrits au concours n'aient pas pu témoigner de leurs compétences. Le jury invite les candidats à prendre leur disposition pour veiller au calendrier des différentes étapes de leur candidature (ponctualité aux épreuves, dépôt des documents avant la date butoir) dont le non-respect est éliminatoire, notamment pour garantir l'équité entre les candidats vis-à-vis du concours.

Admissibilité - épreuve écrite de 1h30 – Coefficient 3

Le sujet propose des exercices, souvent calculatoires, à réponses rapides. Il porte sur l'ensemble des grands thèmes des programmes en vigueur, en sciences physiques et chimiques et il prend appui sur des situations professionnelles rencontrées fréquemment par un adjoint technique de recherche et de formation de l'Education Nationale (ATRF) travaillant en EPLE (Etablissement Public Local d'Enseignement). Les notes obtenues par les candidats vont de 6 à 17,5 sur 20 avec une moyenne à 11,33. Le jury constate que les candidats maîtrisent mieux les notions de chimie (62% de réponses justes) que celles de physique (48% de réponses justes). Il convient de rappeler qu'il est essentiel que les futurs ATRF maîtrisent un large spectre de notions indispensables au quotidien en EPLE (par exemple : conversion d'une concentration en masse vers une concentration en quantité de matière, branchement des appareils de mesure, ...) qu'elles concernent la physique comme la chimie. Le jury a apprécié que les notions liées à la sécurité tant en chimie qu'en physique soient généralement maîtrisées par les candidats.

Admission - épreuve pratique (1h30) et entretien individuel (20 minutes d'échanges avec le jury dont 5 minutes de présentation individuelle suivies) – Coefficient 5

Les notes de l'épreuve d'admission s'échelonnent de 10 à 19 avec une moyenne de 14,7/20

- **L'exercice pratique**

Il convient tout d'abord de signaler le bon niveau de maîtrise des compétences pratiques dont ont su faire preuve la plupart des candidats : les gestes techniques sont globalement bien maîtrisés, les espaces de travail sont bien gérés et les mesures de sécurité à adopter sont bien intégrées à la démarche.

Néanmoins, le jury constate, à nouveau, que la maîtrise des notions et gestes est globalement plus développée en chimie (83% de réussite en moyenne) qu'en physique (77% de réussite en moyenne). La formation initiale des candidats admissibles, majoritairement orientée vers la chimie et/ou la biochimie, explique sans doute ce constat. Le jury invite donc les candidats à se former aussi bien sur les grands thèmes de la physique que ceux de la chimie.

Il faut également noter une certaine hétérogénéité dans la maîtrise des outils numériques : certains candidats manipulant ces outils avec une grande efficacité quand d'autres sont plus hésitants. Une maîtrise des fonctions usuelles, qui sont utiles au quotidien d'un ATRF, est attendue.

- L'entretien individuel

Le jury a apprécié les présentations structurées, qui mettaient en avant les compétences construites au travers de parcours professionnels divers et variés. Globalement, les cinq minutes d'introduction ont été souvent bien utilisées. Les candidats ont su témoigner d'une bonne connaissance des missions de l'adjoint technique de recherche et de formation, notamment au niveau des règles d'hygiène et de sécurité appliquées dans un laboratoire d'EPL.

La plupart des candidats a positionné correctement l'ATRF dans son univers professionnel, au sein de l'établissement et en liaison avec les autres professionnels qui gravitent autour du laboratoire de sciences. Cependant il est nécessaire que les candidats puissent également se positionner par rapport aux élèves dont ils participent, finalement, à la réussite.

Le jury précise qu'il n'est pas demandé à un ATRF de tout connaître : par contre, le jury apprécie que les candidats sachent se tourner vers les autres pour trouver les ressources indispensables à l'exercice de leurs futures missions d'ATRF. Il est souhaitable, en outre, de réfléchir aux besoins en formation dont ils pourraient bénéficier.

Bilan de l'admission au concours :

Trois postes étaient ouverts sur l'Académie de Nantes. Le jury a retenu trois candidats sur liste principale et un candidat sur liste complémentaire.

Un poste était ouvert sur l'Académie d'Orléans-Tours. Le jury a retenu un candidat sur liste principale et aucun sur liste complémentaire.

Académie	Nombre de postes	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis sur liste principale	Nombre d'admis sur liste complémentaire
Nantes	3	6	3	1
Orléans-Tours	1	2	1	0

Jean-Olivier GARNIER
IA-IPR de physique chimie

